

## Apprentissage : le plus grand CFA de l'Artisanat du Grand Est construit à Nancy

Ce vendredi 15 septembre 2023, Franck Leroy, Président de la Région Grand Est a remis officiellement à Christophe Richard, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Grand Est, les clés du tout nouveau Campus des Métiers de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle, situé sur le site ARTEM à Nancy. Après un chantier de plus de 2 ans, ce campus doit accueillir ses premiers apprentis en janvier 2024.

### Le plus grand CFA de l'Artisanat du Grand Est

Implanté sur une parcelle de près de 5 000 m<sup>2</sup>, le nouveau Campus des Métiers de l'Artisanat de la CMA Grand Est de Nancy sera le plus grand Centre de Formation des Apprentis (CFA) de l'artisanat du Grand Est et le seul centre de Meurthe-et-Moselle formant par apprentissage aux métiers de bouche (boulangier, pâtissier, boucher, charcutier-traiteur, chocolatier-confiseur) et à ceux de l'artisanat (coiffure, esthétique cosmétique parfumerie, sanitaires et sociales). 910 jeunes seront formés en alternance chaque année, avec une présence de 300 personnes simultanément sur le site.

La Région a intégralement financé ce projet immobilier d'envergure à hauteur de plus de **21,1 millions d'euros**. Le bâtiment est mis à disposition de la CMA Grand Est qui gèrera ce nouveau centre et assurera l'organisation des formations.

Les objectifs sont de faciliter l'accueil des apprentis et d'améliorer la qualité de vie des équipes. A travers ce chantier, la Région, en partenariat avec la CMA Grand Est, participe au développement économique, à l'attractivité et au rayonnement du territoire et valorise le dynamisme de l'apprentissage dans le Grand Est.

### Une ambition éco-responsable

Très engagée sur les questions environnementales, la Région a souhaité construire un édifice vertueux énergétiquement, prenant en compte notamment le confort thermique, l'éclairage naturel, le renouvellement de l'air intérieur, le confort acoustique dans les locaux et l'optimisation du coût global dont les consommations d'eau et d'énergies.

Parmi les équipements remarquables mis en place, on peut citer la création d'une toiture végétalisée qui permettra non seulement d'abriter un écosystème pour la biodiversité du lieu, mais également de réguler les fortes chaleurs grâce à l'apport de végétation, tout en retenant au mieux les eaux pluviales sur la parcelle.

Sur le plan pédagogique, une attention particulière a également été portée sur les conditions de travail des apprentis, des enseignants et du personnel, en privilégiant la lisibilité des espaces, la convivialité des lieux et l'innovation. La modularité et la flexibilité du bâtiment permettront l'évolution des formations et des technologies dans les meilleures configurations possibles.

#### Contacts presse

Région Grand Est : Isabelle Diller - 06 19 49 28 89 - [presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)  
CMA Grand Est : Camille Carré — 06 61 48 13 98 - [ccarre@cma-grandest.fr](mailto:ccarre@cma-grandest.fr)